



Paris, le 9 juillet 2026

La Banque de France, la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) et plusieurs partenariats de recherche européens renforcent leur coopération multilatérale pour promouvoir une finance positive pour la nature

À la suite de l'atelier « Vers une finance positive pour la nature – Fondements scientifiques de l'action », qui s'est tenu le 10 juin 2026, la Banque de France, la Fondation française pour la recherche sur la biodiversité (FRB), Biodiversa+, le BiodivRestore Knowledge Hub et les projets CO-OP4CBD et RESPIN publient une déclaration commune visant à renforcer la coopération entre la science, la finance et les institutions publiques pour faire face aux risques financiers liés à la nature.

Alors que la perte de biodiversité affecte de façon croissante la résilience économique et la stabilité financière, les organisations partagent une conviction commune : les risques liés à la nature ne peuvent pas être gérés efficacement par des actions isolées. Ils nécessitent une coopération renforcée entre les disciplines, les institutions et les secteurs, s'appuyant sur des connaissances scientifiques solides et un dialogue international. À travers cette déclaration commune, les organisations participantes **affirment leur volonté de renforcer l'interface entre la science et la finance et de contribuer à une approche des risques liés à la nature qui soit plus cohérente et fondée sur des données.**

Ces organisations soulignent notamment l'importance :

- **de renforcer le dialogue entre la science, la finance et les institutions publiques** afin d'améliorer la compréhension mutuelle des dépendances, des impacts et des risques liés à la nature ;
- **d'encourager la mobilisation des connaissances et de l'expertise scientifiques** afin de mieux éclairer l'analyse, les méthodologies et la prise de décision dans le secteur financier ;
- **de promouvoir une coopération renforcée entre les secteurs et les différents niveaux de gouvernance** afin de contribuer à aligner les flux financiers et les systèmes économiques sur les objectifs en matière de biodiversité ;
- **de contribuer à la mise en place de conditions propices à des systèmes financiers plus résilients et positifs pour la nature**, notamment des capacités d'analyse renforcées, des outils en constante évolution et un meilleur partage des connaissances.

En réunissant des institutions financières, des acteurs de la recherche et des partenariats européens en faveur de la biodiversité, cette initiative vise à **renforcer le dialogue, à rassembler les expertises et à soutenir des pistes concrètes pour intégrer les considérations relatives à la biodiversité aux prises de décision économiques et**

Contact presse :

Banque de France — Service Presse — presse@banque-france.fr — 01 42 92 39 00

financières, conformément aux objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. À l'heure où la coopération multilatérale est de plus en plus remise en question au niveau mondial, cette déclaration commune reflète la nécessité d'une réponse multilatérale et intersectorielle aux risques liés à la nature. S'appuyant sur la dynamique créée par l'atelier du 10 juin, la Banque de France, la FRB, Biodiversa+, le BiodivRestore Knowledge Hub et les projets CO-OP4CBD et RESPIN réaffirment une ambition commune : renforcer la coopération multilatérale entre la science et la finance et contribuer à faire en sorte que les données scientifiques éclairent plus efficacement l'action financière.

À propos de la Banque de France

En tant qu'institution indépendante, la Banque de France a trois missions principales : la stratégie monétaire, la stabilité financière et les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire dans la zone euro et la met en œuvre en France ; elle est chargée de la supervision des banques et des sociétés d'assurance et garantit une gestion saine des risques ; elle fournit de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez-nous    

Contact presse :

Banque de France — Service Presse — presse@banque-france.fr — 01 42 92 39 00